

AVOIR UN PARENT ALCOOLIQUE : ON A LE DROIT D'EN PARLER !

A l'approche du 20 novembre, journée des Droits de l'enfant il est important de rappeler que tout enfant de parent dépendant à l'alcool a le droit à une attention particulière et une assistance.

Lorsqu'on a un parent en difficulté avec l'alcool on ressent beaucoup de stress et des sentiments contradictoires. C'est vraiment difficile à vivre et on aimerait bien que le parent se soigne. Parfois on est gêné vis-à-vis des amis et on a peur d'avoir « honte ».

A Alcool info service nous savons qu'il n'est pas facile d'en parler mais nous savons aussi que c'est très important. Cela évite de s'enfermer sur soi-même, aide à grandir plus sereinement malgré les difficultés de son parent. Cela permet de reprendre confiance en soi et de se renforcer.

C'est pourquoi nos écoutants sont formés à une écoute bienveillante. Sur ce site il est possible de chatter avec eux tous les après-midis ou de les appeler en composant le 0 980 980 930 (8h-2h tous les jours). Nous offrons aussi des forums où chaque enfant de parent alcoolique a la possibilité d'en parler et d'être soutenu.

Article en lien :

[Un de mes parents boit, j'en souffre](#)